

# Info Marne

## SOMMAIRE *(cliquez sur l'article)*

|  |   |
|--|---|
| Édito : Première journée de mobilisation de l'ère BARNIER .....  | 1 |
| Mobilisation du 1er octobre 2024 en images : Reims, Châlons-en-Champagne, Épernay, Vitry-le-François, Axon ..... | 2 |
| Transports Urbains de Reims (TUR) : Grève du 27 septembre 2024 .....   | 2 |
| 26 septembre – SNCF : Halte à la casse ! .....   | 3 |
| La caravane des vendanges lanceuse d'alerte .....  | 3 |
| Retraités : Rendez-vous le 9 avec le Groupe des 9 .....  | 4 |
| CHU de Reims : le roi MACRON finalement absent .....   | 4 |
| Élections des salariés des Très Petites Entreprises : Je vote CGT .....  | 4 |

## Édito : Première journée de mobilisation de l'ère BARNIER



La journée du 1<sup>er</sup> octobre aura marqué le début d'une nouvelle séquence. Dans la Marne, la mobilisation a été en demi-teinte. Elle a réuni un millier de personnes qui ont répondu à l'appel de la CGT, de la FSU, de Solidaires et des organisations de jeunesse pour exprimer leurs exigences sur l'augmentation des salaires et des pensions, l'abandon de la réforme de l'assurance chômage, l'abrogation de la réforme des retraites, la défense des services publics et la relocalisation de nos industries.

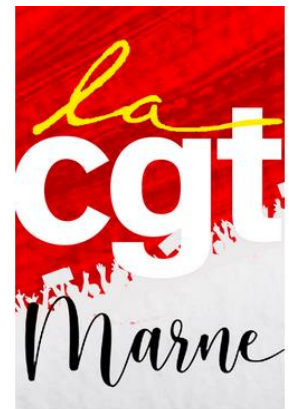
Dans le même temps, la feuille de route livrée par le Premier ministre à l'Assemblée Nationale lors de son discours de politique générale, a confirmé la cure d'austérité qu'il entend poursuivre, sans remettre en cause les choix calamiteux qui ont conduit à la dégradation de situation économique et sociale, la multiplication des cadeaux aux plus riches et aux actionnaires des grandes entreprises.

L'augmentation du SMIC de 2 % est insuffisante, elle va à peine compenser l'inflation estimée à 1,9 % en 2024 et le report de 6 mois de la revalorisation des pensions de base, annoncée le 2 octobre, va impacter durement l'ensemble des retraités.

Pour le reste, l'orientation est bien de droite et même d'extrême-droite pour le volet immigration. Pas d'abrogation de la réforme des retraites, pas d'abandon de celle de l'assurance chômage et pour combler la dette (60 milliards d'euros pour 2025), il faudra réduire les dépenses et faire encore plus d'économies sur les services publics et la protection sociale.

Pour la CGT, il reste donc beaucoup à faire pour gagner sur le pouvoir d'achat, assurer des conditions de travail dignes, garantir des services publics de qualité et relancer l'industrie dans le respect de l'environnement. La poursuite des luttes est essentielle pour consolider les acquis et obtenir de nouvelles avancées sociales. Il est donc impératif de continuer les actions, comme dans les TUR de Reims ou à la SNCF, de maintenir la pression et de rester unis pour construire un avenir meilleur pour toutes et tous.

Ghislain BRIDE, Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT 51



4 octobre 2024

#79

Union Départementale  
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix  
BP 11215

51058 Reims Cedex  
Tél. 03 26 88 23 04

[udcgt51@laposte.net](mailto:udcgt51@laposte.net)  
[www.udcgt51.fr](http://www.udcgt51.fr)



## Mobilisation du 1<sup>er</sup> octobre 2024 en images :

Reims, Châlons-en-Champagne, Épernay, Vitry-le-François, Axon



Vitry-le-François, le 1<sup>er</sup> octobre 2024



Épernay, le 1<sup>er</sup> octobre 2024



Axon Câble - Montmirail, le 1<sup>er</sup> octobre 2024



Reims, le 1<sup>er</sup> octobre 2024

Châlons en Champagne, le 1<sup>er</sup> octobre 2024



## Transports Urbains de Reims (TUR) : Grève du 27 septembre 2024



Les salariés des TUR ont très majoritairement cessé le travail le jeudi 27 septembre. Près de 70 % d'entre eux ont suivi le mouvement à l'appel de l'Intersyndicale CGT et Solidaires. Les tramways sont donc restés au dépôt et le trafic des bus a été largement impacté.

Le conflit fait suite au contrat liant Grand Reims à TRANSDEV, l'augmentation de la sous-traitance et la perte de kilomètres sur le réseau urbain, avec les effets délétères sur les conditions de travail et le service rendu aux Rémois.

Il est aussi la conséquence des travaux pharaoniques du Maire de Reims un peu partout en ville, de la suppression de services qui entraîne un ralentissement des fréquences, des bus bondés, des changements d'itinéraire, des usagers déboussolés, une stratégie mortifère liée à la politique de sous-traitance.

L'emploi est sur la sellette avec 11 suppressions de poste en septembre 2024 et 27 en septembre 2025. Une partie des moyens existants sont déjà redéployés au profit des lignes périurbaines, confiées à la sous-traitance.

La grève nationale interprofessionnelle du 1<sup>er</sup> octobre a elle aussi été très suivie avec une majorité de salariés en grève et faute de réponse de la direction, rendez-vous est déjà pris pour les prochains conseils communautaires du Grand Reims (le 14 novembre) et l'ouverture du marché de Noël (le 27 novembre).

Côté direction de TRANSDEV, c'est l'encéphalogramme plat. En plein déni de réalité, elle considère que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, alors que sans garantie sur les recettes et des objectifs budgétaires inatteignables, de lourdes menaces pèsent sur la pérennité de l'entreprise.



De son côté, le Président du Grand Reims, botte en touche : « Nous ne sommes pas employeurs de ces salariés, c'est TRANSDEV qui est responsable des conditions de travail. » prétexte-t-il... Un bel exercice d'hypocrisie et d'approximation, M. ROBINET estimant que la grève du 27 septembre répondait à un appel national... Ah bon ? Il a visiblement mal lu les notes qu'on lui a fait passer... Le même, en toute courtoisie, n'a toujours pas daigné recevoir les représentants de la CGT ni même répondu aux trois courriers que lui a adressés le premier syndicat de l'entreprise.

Au moment où de plus en plus de villes investissent dans une politique d'accès libre et de renforcement des transports en commun publics, le Maire de Reims fait des choix contraires. Il est visiblement plus important pour lui de faire de la Ville des Sacres un petit Paris pour touristes fortunés que de s'occuper du bien-être des Rémois.

## 26 septembre – SNCF :

*Halte à la casse !*



Un rassemblement unitaire des cheminots a eu lieu le 26 septembre devant le Ministère des Transports à Paris, à l'appel des fédérations CGT, UNSA, SUD et CFDT contre le démantèlement du fret, l'ouverture à la concurrence, le transfert des salariés vers les filiales ou des entreprises privées.

La disparition de Fret SNCF est un scandale écologique et social mais aussi une aberration économique. Ce projet fait suite à l'ouverture d'une enquête de la commission européenne pour « aide illégale de l'Etat » reprochant à la SNCF d'avoir aidé financièrement sa filiale déficitaire pendant de nombreuses années et demandant le remboursement des sommes reçues, à savoir 5,3 milliards d'euros entre 2007 et 2019, au nom de la concurrence « libre et non faussée » !

Clément BEAUNE, ministre des transports de l'époque, a proposé un « processus de discontinuité » consistant à dissoudre Fret SNCF en le divisant en deux parties, la maintenance des locomotives et la mise en circulation des trains, et en cédant les

activités les plus rentables au privé. En bonne logique libérale, on socialise les pertes, et on privatise les profits...



Le service public SNCF doit être, plus que jamais, un outil de cohésion au service de la Nation. Ainsi, les cheminots doivent avoir les moyens d'exercer leur métier dans de bonnes conditions et la SNCF doit jouer son rôle stratégique d'entreprise publique de transports de voyageurs et de marchandises, et ce en dehors des règles ultralibérales en vigueur.

### Le 26 septembre, les cheminots ont donc exigé :

- ▶ L'arrêt immédiat du processus de discontinuité et de liquidation de Fret SNCF ;
- ▶ L'arrêt du processus de privatisation par la mise en concurrence, la création de filiales dédiées et l'abaissement des droits des cheminots qui en découle ;
- ▶ Le retour à une entreprise unique, publique et intégrée pour répondre aux enjeux du service public de marchandises et de voyageurs.

## La caravane des vendanges

*Lanceuse d'alerte*

Lors de la caravane des vendanges, les camarades de la CGT ont découvert près de Mancy, près d'Épernay, un campement sous tente, mode d'hébergement de travailleurs saisonniers strictement interdit par la loi.

Arrivés sur place, les syndicalistes, visiblement malvenus, ont été accueillis par divers noms d'oiseaux, mais ont informé le viticulteur qu'ils allaient signaler le campement illégal aux autorités... Dans l'après-midi, le campement avait été déménagé avant même l'intervention des services de l'état...



Un cas parmi d'autres de campements non autorisés comme il y en a eu encore lors de ces vendanges 2024.

Dans ce contexte, certains viticulteurs font preuve d'imagination. Ils prétendent ne pas pouvoir loger leurs vendangeurs et s'arrangent avec un voisin pour qu'il les accueille sous tente sur un terrain prêté pour l'occasion. Petits arrangements avec les règles qui leur permettent d'éviter de tomber sous le coup de la loi.

Mais l'exemple de Mancy démontre aussi que si les conditions d'accueil restent encore précaires, la mobilisation de la CGT dans le vignoble porte ses fruits. Il est vrai que la carrosserie rouge vif de l'antenne mobile de l'Union départementale CGT de la Marne se voit de très loin dans les vignes. ([lire l'article de l'Union](#)).

## **Retraités :** *Rendez-vous le 9 avec le Groupe des 9*

La journée du 9 octobre a été retenue par le groupe des 9 organisations des retraités pour organiser des conférences de presse dans l'ensemble des départements.

Dans la Marne, elle se tiendra au rez-de-chaussée de la Maison des syndicats de Reims. Par ailleurs un courrier a été adressé aux élu-e-s du département (sauf celui de l'extrême-droite) à la veille de l'examen du PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale) 2025.

Les difficultés d'accès aux soins font partie des préoccupations essentielles des retraité-e-s, d'où cette campagne nationale d'information et de contact avec les élu-e-s afin de connaître leurs positions sur ces questions.

Il est certain que l'absence de revalorisation des pensions de base au 1er janvier 2025 et son report à juillet 2025, annoncée au lendemain du discours de politique générale de M. BARNIER dans le cadre des mesures d'austérité, suscite une légitime indignation des retraité-e-s qui se sentent injustement ciblés. ([voir le courrier aux élu-e-s du département](#))

## **CHU de Reims :** *Le roi MACRON finalement absent*

Comme nous le pressentions dans le n°77 d'Info Marne, le roi MACRON aura chamboulé pour des prunes le calendrier d'inauguration des nouveaux locaux du CHU (Centre hospitalier universitaire) de Reims.

Initialement prévue le samedi 28 septembre, elle se fera finalement le samedi 5 octobre en présence

de M. ROBINET et de Mme VAUTRIN, le royal président étant retenu par d'autres priorités.

Ce loupé évitera on l'espère d'aller parquer les militants de la CGT à deux kilomètres du site comme cela avait été le cas le 13 mai 2024, lors de la venue de MACRON dans la Marne pour la présentation de son choose France à l'usine Mac Cain à Matougues. ([lire l'Hebdo du vendredi](#))

## **Elections des salariés des Très Petites Entreprises :**

*Je vote CGT*

**Du 25 novembre au 9 décembre 2024**

- 1. Pour se défendre avec un syndicat reconnu**
- 2. Pour mieux vivre de son travail**
- 3. Pour travailler mieux, moins et autrement**

**ÉLECTION TPE**  
Très Petites Entreprises de - 11 salariés

**DONNONS DE LA FORCE À NOS MÉTIERS POUR NOS DROITS VOTONS**

[www.cgt-tpe.fr](http://www.cgt-tpe.fr)

**DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024**

**la cgt Marne**